

J'entends encore les quatre cavaliers qui répétaient d'ici: trop peu et trop tard. Il ne s'agit pas d'une accusation de nature politique. Elle vient d'un professeur d'économie de l'Université de Toronto qui connaît son affaire. Elle découle d'une étude de deux ans consacrée à l'évaluation réaliste des besoins du pays en matière d'habitation.

Puis la brochure parle d'un programme complet:

La politique libérale en matière d'aménagement municipal constituera un élément du programme d'ensemble d'expansion nationale.

Les collectivités agricoles assument souvent des frais onéreux pour les services municipaux.

Puis il ajoute:

Dans toutes les régions, un nouveau gouvernement libéral se joindra aux provinces et aux municipalités dans une campagne d'envergure afin de fournir plus de logements à loyer modique.

J'aimerais que le ministre explique au comité, étant donné la campagne d'envergure visant à fournir un plus grand nombre de logements à loyer modique dont parle la brochure, combien de ces logements ont été fournis depuis les deux ans que le gouvernement est au pouvoir. Sans doute, le chiffre que le ministre pourra citer sera inférieur à l'évaluation du rapport Murray.

Cette déclaration figure dans chaque brochure et rien n'est plus extravagant:

Le parti libéral peut résoudre de façon progressive, réaliste et sérieuse les problèmes actuels.

Nous voulons que le gouvernement réponde de façon progressiste, réaliste et sérieuse aux critiques formulées dans ce rapport impartial et impitoyable, un rapport qui révèle l'inaction, le manque de planification et de programme sérieux pour résoudre le problème du logement à l'échelon national.

La thèse soutenue par le ministre des Finances, qui prétend que l'embauchage des travailleurs en mars, avril et mai aux termes du programme municipal des travaux d'hiver et ainsi de suite et leur congédiement en juin, juillet et août représente une solution au chômage etc. est, je crois, l'une des principales raisons qui a incité le gouvernement à adopter ce que je qualifierai de mesure truquée, cette loi prévoyant une gratification de \$500 pour les habitations construites en hiver. C'est ce qui a incité le gouvernement à adopter une mesure truquée au lieu d'évaluer de façon concrète les besoins dans le domaine du logement national et d'adopter une mesure destinée à répondre particulièrement à ces besoins. Si la loi est destinée à répondre aux besoins de l'habitation et aux critiques du genre de celles que j'ai citées dans le rapport Murray, alors les avantages qui s'ensuivront quant à l'emploi surgiront tout naturellement.

Cet aspect a été signalé dans un article paru dans la *Province*, de Vancouver, journal diffusé dans la circonscription du ministre, le 31

août 1964 sous le titre: «Comment mieux dépenser les dollars affectés à la défense.» L'article précise:

L'association ontarienne des autorités chargées de l'administration en matière de construction domiciliaire déclare, après avoir étudié pendant deux ans l'attitude du Canada relativement à la subvention par l'État de la construction domiciliaire, que la politique du Canada à cet égard ne suffit pas aux besoins, arrive trop tard et qu'elle ne tient nullement compte des besoins réels.

Voici ce qu'on peut lire, vers la fin de l'article:

Un programme national d'habitation de cette envergure...

C'est-à-dire l'envergure dont parle le rapport que je viens de citer.

...ferait peut-être taire ceux qui sont d'avis que le Canada ne devrait pas affecter annuellement une somme de 1.6 milliard de dollars à des installations de défense largement désuètes mais qui soutiennent, d'autre part, que si le Canada ne dépensait pas autant aux fins de la défense, on risquerait d'accroître le chômage et de désorganiser le commerce et l'industrie.

Si l'on affectait un milliard de dollars par année à la construction de nouvelles habitations domiciliaires, on remédierait sensiblement à la pénurie d'habitations satisfaisantes et l'on ne pourrait guère soutenir que ce ne serait pas une excellente façon de dépenser ce milliard retiré à la défense.

La construction d'habitations domiciliaires procure du travail aux menuisiers, aux plombiers, aux électriciens, aux briquetiers, aux architectes, aux excavateurs, aux cimentiers et aux prêteurs. Les sommes dépensées aux fins de la construction d'habitations domiciliaires se répercutent dans tous les secteurs de l'économie.

Voilà ce que pense l'un des plus importants journaux de la circonscription du ministre.

Je voudrais me reporter à un autre article paru cette fois dans le *Guardian* de Charlottetown le 1^{er} septembre 1964 et qui fait également l'éloge du rapport Murray en ces termes:

Les mesures législatives actuellement en vigueur, constate-t-on dans l'étude, offrent peu d'espoir de remédier aux «conditions affligeantes de logement de milliers de familles canadiennes». Pour que tous les Canadiens soient logés d'une façon convenable d'ici 1980, il faudrait que 4 millions d'habitations soient construites ou rénovées...

Et il cite le reste de certains passages du rapport.

J'estime, d'après les raisonnements du ministre du Travail et du Ministre des Finances voulant que cette mesure intéressant l'habitation—que j'appelle une mesure attrape-nigauds—remédierait au chômage, ne s'y prend pas de la bonne manière qui consiste à élaborer des mesures visant à procurer des logements en nombre suffisant afin de répondre aux besoins des Canadiens. Mais à mon avis, le ministre du Travail et le ministre des Finances, d'après leurs arguments envisageant la science économique d'une manière plutôt infantine. Sans être spécialiste en économie, je suis sûr que même mes honorables amis d'en face partageront mon